



Rue du gymnase  
77250 MORET LOING et  
ORVANNE  
Tel : 01 60 70 37 15/ fax 01  
64 31 12 29  
[ce.0770038y@ac-creteil.fr](mailto:ce.0770038y@ac-creteil.fr)

## REGLEMENT DE CONSULTATION

*Voyage Scolaire à l'étranger*

### MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE

Collège Alfred Sisley – Moret Loing et Orvanne

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES:** mardi 10 juillet à 12h.

**Personne responsable du marché:** M. Herrmann, Principal du Collège

**Personne responsable du suivi de l'exécution du marché:** Mme Moreau, Gestionnaire du collège

**Comptable assignataire des paiements:** Mme Gonin Agent comptable du Lycée Couperin à Fontainebleau.

**Les réponses seront adressées à :**

Collège Alfred Sisley  
A l'attention de Mme la gestionnaire  
Rue du Gymnase  
77 250 Moret Loing et Orvanne

#### **Ou par Mail**

A l'attention de M. Herrmann  
[Ce.0770038y@ac-creteil.fr](mailto:Ce.0770038y@ac-creteil.fr)

Contact : Nadine Moreau, Gestionnaire

Tel : 01 60 70 37 15

Mail : [nadine.moreau@ac-creteil.fr](mailto:nadine.moreau@ac-creteil.fr)

## ARTICLE 1er – OBJET DU MARCHÉ – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### 1 – Intitulé, Objet, et durée du marché

Le présent marché a pour objet l'organisation d'un voyage scolaire à Chatel pour la pratique du ski, pour un groupe de 52 élèves de 5<sup>ème</sup> et 7 accompagnateurs, du dimanche 13 au vendredi 18 janvier 2019 .

L'établissement se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation, sans que les candidats puissent demander une quelconque indemnité.

### 2 – Contenu et conditions d'exécution de la prestation :

#### A- La prestation comprend

- Le transport aller-retour en autocar (frais de chauffeurs, péages d'autoroute et de parking inclus). Départ du collège le dimanche 13 janvier 2019 à 8h, retour au collège le vendredi 18 janvier à 23h.
- Hébergement et pension complète, 5 jours dans un centre pour enfants (2 spécialités savoyardes pendant la semaine) à compter du dîner d'arrivée du dimanche 13 janvier.
- Forfait de remontées mécaniques 5 jours
- Location du matériel de skis alpins et de casque (5 jours)
- Un box à ski à proximité des pistes
- Deux moniteurs ESF, 4h par jour pendant 4 jours et demi
- Une séance de cinéma pendant la semaine

#### B- La prestation comprend les services associés :

- Une permanence pour assister le professeur responsable en cas d'urgence, 24h/24 et 7j/7.
- Un interlocuteur unique pour répondre à nos questions et nous aider dans l'organisation du séjour.

### 3 - Prix :

Ne devra pas dépasser 400€

L'offre de prix proposé est ferme et invariable sur toute la durée du marché.

### Le dossier devra comprendre, les documents suivants :

Le présent document daté et signé.

Un descriptif complet des prestations comprises

Signatures :

Pour tous les documents, la signature du candidat doit être manuscrite et originale et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat

Cette personne est soit le représentant légal du candidat (Président du CA, gérant...) soit une personne habilitée par délégation de signature auquel cas ce document devra figurer avec l'offre.

Tous les documents sont exprimés en français et toutes les sommes sont exprimées en euros et TTC.

Le présent règlement vaut cahier des clauses administratives particulières et acte d'engagement, un exemplaire sera conservé par l'établissement public et sera le seul document faisant foi.

#### 4. date limite et modalité de remise de l'offre :

- Par courrier en recommandé avec accusé de réception
- Par email : [ce.0770038y@ac-creteil.fr](mailto:ce.0770038y@ac-creteil.fr)
- Par dépôt : contre récépissé au secrétariat du collège

Date limite de réception des offres le **mardi 10 juillet à 12h.**

#### 5. Jugement des propositions :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera jugée en fonction des critères pondérés ci-dessous :

- Qualité du transport : 20%
- Qualité de l'hébergement : 30 %
- Les services associés : 10 %
- Le prix : 40 %

#### 6. Modalité d'attribution du marché :

L'offre la mieux classée est retenue.

L'établissement avise tous les autres candidats du rejet de leur offre avant avis d'attribution du marché.

La publication de l'avis d'attribution du marché sur le site : <http://www.aji.france.com> vaudra notification du marché au candidat retenu.

#### 7. Modalités de Règlement :

Le règlement intervient après service fait selon les règles de la comptabilité publique, règlement par mandat administratif sur le compte bancaire du fournisseur. Délai de règlement : 30 jours à compter de la date de réception de facture.

#### 8. Résiliation du marché :

La résiliation du marché intervient selon les dispositions du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services.

#### 9. Engagement :

Le présent règlement de consultation tient lieu d'acte d'engagement. Le candidat acceptant ces conditions, paraphera chaque page et signera la dernière page.

Pour le Prestataire,  
(Date, NOM, QUALITÉ et signature)

le 22 juin 2018  
le Principal

Lilian Herrmann

